



Dossier du BHI N° S3/0123

LETTRE CIRCULAIRE N° 43/2005
26 avril 2005

SESSION SPECIALE SUR LA CATASTROPHE DU TSUNAMI DANS L'OCEAN INDIEN

Références : A. LC N°18 du 15 février 2005
B. LC N°31 du 23 mars 2005

Monsieur le Directeur,

Comme annoncé dans les LC en référence, la session spéciale sur la catastrophe du tsunami dans l'Océan Indien a eu lieu à l'Auditorium Rainier III, le samedi 16 avril, à la suite de la 3^e CHIE. De brèves notes sur cette réunion, incluant les points d'actions convenus, sont jointes en tant qu'Annexe A.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

Annexe A : Brèves notes sur la réunion du tsunami.

La catastrophe du tsunami dans l'Océan Indien

A l'issue de la 3^e Conférence hydrographique internationale extraordinaire, une session spéciale a été organisée à l'Auditorium Rainier III, le samedi 16 avril, afin de discuter de la catastrophe du tsunami qui a frappé l'Océan Indien, le 26 décembre 2004.

Le Président du BHI a ouvert la réunion à 9h et a accueilli les délégués présents. Il a expliqué les raisons de cette réunion et l'ordre du jour a été adopté.

Les Etats membres suivants qui avaient été affectés par le tsunami ont fait des présentations: Inde, Sri Lanka, Indonésie et Thaïlande. La République de Singapour a fait part de la réunion de 4 pays (Indonésie, Japon, Malaisie et Singapour) organisée à la fin du mois d'avril afin de discuter des détails relatifs aux nouveaux levés devant être exécutés dans le détroit de Malacca. Le Président du BHI a fait une brève déclaration au nom de la Malaisie.

(NB : toutes les présentations faites peuvent être téléchargées à partir du site Web du BHI à l'adresse suivante : www.iho.shom.fr > Tsunami Disaster Information for the Indian Ocean.)

Ont ensuite suivi une série de briefings / présentations sur les actions prises par les Organisations internationales suivantes : OHI, OMI, AISM et COI.

Les USA (NOAA et NAVOCEANO) ainsi que le RU ont fait des présentations sur les travaux qu'ils ont entrepris immédiatement après le tsunami.

Les présidents de la CHAO et de la CHOIS ont fait part des résultats des réunions de leurs Commissions qui ont été tenues en février et mars. Un rapport sur l'évaluation des dommages et le soutien demandé/proposé, préparé lors de ces réunions et par la suite actualisé, a été présenté.

En dernier lieu, un projet d'article sur « la réaction de l'OHI en cas de catastrophes » a été présenté par le BHI, avec des commentaires de l'Allemagne.

Un article du président de la GEBCO sur le lien entre les tsunamis et la bathymétrie n'a pas été présenté pendant la réunion, mais peut être téléchargé à partir du site Web de l'OHI.

La réunion a convenu des actions suivantes :

- L'Indonésie doit fournir des informations sur les ports nécessitant des opérations de levés, à joindre en annexe à la Résolution adoptée par le CHAO, afin que le Bureau puisse coordonner des actions de soutien.
- Des tableaux de rapports sur les dommages, sur les demandes d'assistance et les offres d'assistance doivent être tenus à jour par le BHI (avec l'assistance du capitaine de vaisseau Barritt du SH du RU). L'Inde doit coordonner l'assistance au sein de la région et l'Allemagne doit s'occuper de la coordination de l'assistance « à l'extérieur de la région de la CHOIS » pour les pays bénéficiaires, et présenter des rapports au BHI pour information de tous les Etats membres. *(NB- une version à jour sera maintenue sur le site Web de l'OHI.)*
- Le BHI doit mettre à jour son projet de document sur « la réponse de l'OHI en cas de catastrophes » afin de refléter la nécessité d'améliorer, à l'aide des données bathymétriques, les modèles de prédiction et pour communiquer ce document aux Etats membres aux fins de commentaires/ adoption.
- La République de Singapour doit rendre compte au BHI des résultats des discussions sur l'exécution de nouveaux levés dans le détroit de Malacca.

Le Président du BHI déclare la séance close à 1345.